



Propulsé by  Unapei
et ses partenaires
Alerte presse

Rentrée scolaire 2020/2021

« Monsieur le Ministre, ne les oubliez pas »

L'Unapei et ses partenaires associatifs se mobilisent pour les milliers d'enfants en situation de handicap qui n'ont toujours pas de solution de scolarisation adaptée pour la rentrée

Paris, le 26 août 2020. Alors que Monsieur Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, s'apprête à tenir sa conférence de presse de rentrée cet après-midi en plein cœur de la pandémie de Covid-19, l'Unapei et ses partenaires lancent un cri d'alarme. A J-7, encore des milliers d'enfants en situation de handicap restent exclus de l'école.

Si la crise sanitaire a été révélatrice de nombreux dysfonctionnements et injustices à l'égard d'élèves en situation de handicap, elle doit aujourd'hui être un accélérateur pour installer durablement l'école de demain, une école réellement inclusive, ouverte et adaptée à tous. Dans cette perspective, l'Unapei et ses partenaires appellent toutes les familles concernées à témoigner sur le site internet dédié www.marentree.org afin de révéler la non-effectivité du droit à l'éducation et proposent 4 axes d'actions concrètes pour rendre l'école accessible à tous, accompagner les familles sans discontinuité et optimiser les relations entre l'éducation nationale et les professionnels de l'ensemble de la communauté médico-sociale...

- Pourquoi certains enfants sont-ils encore privés d'école ?
- Pourquoi un enfant devrait-il attendre dans une classe qui ne lui convient pas qu'une place se libère dans une classe adaptée à ses besoins?
- Une heure d'école par jour, est-ce une scolarisation adaptée et cohérente ?

Quand les enfants seront-ils enfin tous entendus ?

Pour des milliers d'enfants en situation de handicap et leurs familles, la prochaine rentrée NE SERA PAS DIFFÉRENTE des autres : toujours le même parcours du combattant pour les familles qui n'ont pas de solution adaptée, toujours le même sentiment de rejet pour les enfants, et toujours le même goût amer de l'injustice qui leur est faite. Les enfants en situation de handicap et leurs familles sont contraints depuis des années de se battre pour faire valoir leur droit à l'éducation. Entre solutions inadaptées aux besoins de chacun ou absence totale de solution de scolarisation, les familles sont épuisées, abandonnées, et surtout, elles ne se sentent pas entendues. D'où la mobilisation de l'Unapei pour leur offrir un espace d'expression en ligne : marentree.org.

« En juillet dernier, le ministère de l'Éducation nationale a mené une enquête auprès des enseignants, des familles et des lycéens¹, qui tire un bilan positif de la continuité pédagogique mise en place durant la période de confinement. Dommage que les familles avec des enfants en situation de handicap n'aient pas été consultées, car pour elles, la crise sanitaire a aggravé des conditions de scolarisation déjà difficiles engendrant perte de chances, fatigue, isolement, lassitude... leur parcours du combattant perdure » déclare Luc Gateau, président de l'Unapei.

Des engagements politiques... qui ne sont jamais tenus

¹ Ipsos –Enquête auprès des enseignants, des parents d'élèves et des lycéens -Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports –Juillet 2020

En février dernier, le président de la République s'était engagé à ce qu'aucun enfant en situation de handicap ne soit privé de scolarisation à la rentrée. En juillet, le Premier Ministre s'est dit conscient que ces enfants ont été plus durement touchés que les autres par la crise sanitaire. Les ministres de l'Education nationale et du handicap n'ont cessé de vanter les mérites de sa réforme et la création du service public de l'Ecole inclusive initié en 2019... Et pourtant, à peine une semaine avant le retour des enfants à l'école, il faut ouvrir les yeux, l'engagement ne sera pas tenu.

« Arrêtons les belles déclarations, et agissons. Cette année encore, à travers la mobilisation #jaipasecole et le site marentree.org, des centaines de situations d'enfants isolés, qui prennent du retard dans leurs apprentissages et leur intégration sociale, ont été mises au jour. Et nous savons tous que ces témoignages ne sont que la partie émergée de l'iceberg » poursuit Luc Gateau, président de l'Unapei.

L'Unapei et ses partenaires se mobilisent et exigent de véritables solutions

Une solution de scolarisation, ce n'est pas une solution « à temps partiel » ou une place par défaut (par exemple : une scolarisation à distance parce que pas d'ULIS, un maintien en crèche un jour par semaine parce que pas assez d'heure d'AESH à l'école maternelle, une scolarisation deux heures par jour, etc.). Tous ces enfants doivent disposer d'un accompagnement adapté à leurs besoins.

AXE 1 : UN ENVIRONNEMENT SCOLAIRE ET EDUCATIF ADAPTE ET ACCESSIBLE

- Des locaux accessibles à tous types de handicaps : accessibilité physique, mais également une attention apportée à l'environnement sonore et visuel, une signalétique accessible en FALC (Facile à lire et à comprendre)
- Un aménagement d'espaces de répit pour les élèves et d'espaces dédiés pour les interventions des professionnels auprès des élèves (professionnels du médico-social, du médical et du paramédical, etc.)
- Une mise à disposition d'AESH qualifiés à la hauteur des besoins des élèves
- Des modules de formation effectifs pour les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative
- Des programmes scolaires et éducatifs aménagés, y compris pour les examens, avec des méthodes d'enseignement et pédagogie adaptées

AXE 2 : UN ACCOMPAGNEMENT SANS RUPTURE DES ELEVES ET DE LEURS FAMILLES

- Une mise en œuvre effective des notifications MDPH (réponse éducative effective pour chaque enfant) conformément aux souhaits des familles
- Mise à disposition d'AESH qualifiés qui répondent aux besoins des élèves : modalité (AESH individuel ou mutualisé) et quantité horaire
- Un interlocuteur identifié pour répondre aux familles en cas d'absence de solution ou de solution inadaptée en accord avec les souhaits des familles
- Une continuité dans l'accompagnement lors des temps périscolaires
- La création de dispositifs au-delà de 16 ans pour respecter le droit à la formation telle qu'affirmée dans la loi « Pour l'Ecole de la confiance »

AXE 3 : UNE COLLABORATION RENFORCEE ENTRE L'EDUCATION NATIONALE, LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL ET LES INTERVENANTS LIBERAUX QUELS QUE SOIENT LES LIEUX DE SCOLARISATION

- Une évaluation qualitative et quantitative des équipes mobiles d'appui médico-social et des PIAL renforcés (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés) pour avoir une idée de leur impact sur la scolarisation ainsi que l'élaboration de cahiers des charges en précisant les moyens alloués. Le fonctionnement de ces dispositifs doit se faire dans le respect du choix des familles.
- Une participation pleine et entière des Unités d'Enseignement au sein de l'école et leur généralisation sur le territoire national
- Une cartographie des dispositifs existants par territoire
- Un bilan des comités départementaux de suivi de l'école inclusive et une évaluation post-rentrée 2020 des nouveaux dispositifs (livret de parcours inclusif, commissions d'affectation)

AXE 4 : UNE SENSIBILISATION A GRANDE ECHELLE AUX HANDICAPS

- Sensibilisation des élèves (handicap et vivre ensemble)
- Sensibilisation des parents d'élèves (bénéfice de l'éducation inclusive pour tous)
- Sensibilisation de l'ensemble des professionnels de la communauté éducative, y compris les intervenants lors des temps périscolaires et les responsables de petite enfance de la commune (outils pédagogiques)
- Des actions de sensibilisation impliquant systématiquement la participation des familles

« Cette situation prolonge comme un puits sans fonds un confinement imposé depuis des années. Or, aujourd'hui, avec la crise Covid, nous avons tous compris la difficulté de « faire école à la maison », la difficulté de travailler avec des enfants à nos côtés... Après cette période éreintante, les aidants familiaux sont, plus que jamais, épuisés. Les enfants sont isolés et se sentent en rupture totale avec le reste de la société. Ce n'est plus acceptable » **conclut Luc Gateau, président de l'Unapei.**

Comment arrêter cette injustice ?

L'Unapei conseille à tout parent qui se retrouve sans solution de scolarisation adaptée pour leur enfant, de déposer un témoignage sur le site marentree.org, pour pouvoir révéler ce scandale perpétué d'année en année par l'Etat français. Quelques exemples de témoignages :

« Mon fils, autiste, ne sera scolarisé que 4h par semaine à la rentrée prochaine. En terme de soins, seule une heure par semaine lui sera accordée. Le reste du temps, il sera à la maison sans apprentissages ni sociabilité. Voici les conséquences du covid-19. Une catastrophe. »
Nolah B. 8 ans, Couffé

« Evangelline aura 9 ans en fin d'année, n'a jamais été scolarisée. En attente d'ime depuis 2016. Les années passent, les espoirs se réduisent. Les chances pour Evangelline diminuent. La France, le pays des droits pour tous, l'éducation, l'instruction et l'inclusion sont juste une utopie. »Evangelline E. 8 ans, Angivillers



www.marentree.org :
témoignez, exprimez, révélez vos difficultés



Opération propulsée par l'Unapei, avec le soutien de :

Agir et Vivre l'autisme
AIRE (Association des ITEP et de leurs réseaux)
ANECAMSP (Association nationale des équipes contribuant à l'action médico-sociale précoce)
APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés)
APF France Handicap
Autisme Europe
Autisme France
Autistes sans frontières
CESAP
CFHE (Conseil Français des personnes Handicapées pour les questions Européennes)
CFPSAA
COFACE
Cofrade (Conseil français des associations pour les droits de l'enfant)
Croix Rouge Française
EASPD (Association Européenne des Prestataires de services pour Personnes en situation de Handicap)
Epilepsie France
FFAIMC (Fédération française des associations d'infirmes moteurs cérébraux)
FFDys (Fédération Française des DYS)

FISAF (Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS en France)
Hizy by Handicap international
Inclusion Europe
Sésame Autisme
UNAFAM (Union nationale de familles et d'amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)
Uniopss (Unir les associations pour développer les solidarités)

À propos de l'Unapei

Mouvement citoyen, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes, quelle que soit la singularité de leur handicap, accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, inclusive et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 550 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei rassemble 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles et est la principale union d'associations pilotant des services et établissements dans le secteur du handicap en France : 3 000 établissements pilotés par 95 000 professionnels et 70 000 bénévoles. <http://www.unapei.org/>

Contacts presse :

Agence Etycom – Aelya Noiret – a.noiret@etycom.fr - 06 52 03 13 47

Unapei – Elodie Audonnet – e.audonnet@unapei.org - 01 44 85 50 83 - 06 21 63 36 07